



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

INTERVIEW DU BÂTONNIER DU BARREAU DU GABON

CIB : Monsieur le Bâtonnier, est-ce que vous pouvez présenter votre parcours et le barreau du Gabon que vous dirigez ?

Lubin Ntoutoume : Je suis inscrit au barreau du Gabon depuis 1992, donc depuis 27 ans. J'exerce le métier de mon choix de toujours. Je prends part, depuis plusieurs années, aux activités de mon barreau. J'ai été membre du conseil de l'Ordre et j'ai plusieurs fois brigué la fonction de Bâtonnier. Je le suis devenu depuis 2018, avec une ambition bien simple : celle de relever la notoriété de mon barreau, sur le plan interne et bien plus sur le plan international, car il faut préciser que, depuis plusieurs années et sans raison valable, notre barreau n'a plus jamais participé aux activités dans le concert des autres barreaux à l'extérieur. J'ai l'ambition donc de redonner à mon Barreau la place qu'il mérite aux côtés des autres barreaux du monde. Je pense qu'il est important de ne pas évoluer en marge de ce qui se fait sur la scène internationale, dans les organisations d'avocats. La chance que nous avons est justement de pouvoir donc adhérer et prendre une part active dans la vie desdites organisations. L'autre ambition que j'ai pour mon Barreau et qui doit rester dans la permanence, c'est la formation de ses membres. Elle est au cœur de nos préoccupations et nous avons choisi, le Conseil de l'Ordre et moi-même, de l'ouvrir aux Magistrats pour le bien de la justice de notre Pays. D'un mot, la CIB est une instance importante pour les Avocats de tradition juridique commune, ayant le français en partage. A mon avis, nous devons y demeurer et jouer le rôle qui nous revient.

CIB : S'agissant justement de la CIB, qu'est-ce qu'elle représente pour vous et pourquoi avez-vous voulu accueillir le 35 congrès de la CIB l'année prochaine ?

Lubin Ntoutoume : La CIB, il faut savoir est la plus grande Instance internationale des barreaux de tradition juridique commune. C'est un espace qui nous permet, nous avocats, de nous exprimer, de poser nos problèmes, travailler à y trouver des solutions, d'être aux contacts des autres confrères, promouvoir la défense de la défense. La CIB c'est également cela, c'est-à-dire aller à la défense des confrères en difficulté où qu'ils soient. La CIB c'est également un moyen de pression. Un moyen de pression, vis-à-vis des Gouvernements qui violent les libertés publiques, le droit pour l'avocat d'exercer librement sa fonction sociale, des institutions internationales. Je pense qu'on ne peut pas aujourd'hui appartenir à un barreau et évoluer en marge de ce que la CIB organise. C'est une question de responsabilité et de solidarité, car c'est ensemble et unis que nous sommes forts et craints.

Nous avons voulu ainsi recevoir la CIB l'année prochaine, non seulement parce que notre Barreau depuis 16 ans ne l'avait plus organisée (je dois préciser que le Gabon était organisateur en 2003, juste avant Montréal), mais en plus notre barreau a connu des problèmes.

Je n'ai pas envie de ramener ces problèmes à ma personne. Mais je dois dire que le fait de recevoir la CIB à Libreville va être pour notre barreau un témoignage fort de sa vitalité ; que malgré sa taille, il est très dynamique et regorge des membres de qualité. Ensuite parce que ce barreau existe réellement et compte également pour la CIB. Le Gabon qui est aussi un tout petit pays en a également besoin. Je vais le dire en toute honnêteté, besoin de recevoir des avocats qui viendront également toucher du doigt la réalité de notre pays, un pays qui a la chance d'évoluer, timidement certes, mais qui vit dans la paix, cette paix qui est quelquefois recherchée dans d'autres pays. Je pense que rassembler les avocats du monde francophone, à Libreville au Gabon, leur donner la possibilité à certains de visiter le Gabon au-delà de Libreville. Il s'agit d'une grande opportunité pour nous.



CIB

Conférence Internationale des Barreaux

CIB : Avez-vous une idée déjà du thème qui sera abordé à cette prochaine CIB ?

Lubin Ntoutoume : Nous n'avons pas encore décidé du thème que nous allons aborder. Un comité scientifique a été mis en place par le conseil de l'Ordre qui réfléchit à la question et il est évident que le directoire de la CIB également va nous proposer un thème général de cette conférence et nous allons ensemble très rapidement d'ici le mois de Février / Mars arrêter un thème. La CIB 2020, nous la souhaitons exceptionnelle. Nous voulons recevoir le maximum de confrères pour, comme je viens de vous le dire, faire cette démonstration que nous avons un barreau sérieux, dans un pays de paix, dans un pays qui se veut de droit. Et je pense qu'à travers la CIB nous pourrions passer quelques messages effectivement, à l'endroit des gouvernants et des décideurs politiques de ce pays.

CIB : En parlant de message et pour finir, quel est le message que vous voulez adresser à vos confrères gabonais et à ceux de la CIB de façon générale ?

Lubin Ntoutoume : Je pense qu'à mes confrères de la CIB, je souhaite qu'ils viennent nombreux à Libreville parce que c'est toujours magnifique de se retrouver entre nous. Les occasions sont si rares. Tout ce que je peux demander à ces confrères, membres de la CIB, et même des barreaux non membres de la CIB, c'est de venir à Libreville parce que nous les attendons. Nous allons les accueillir et pouvoir organiser une CIB inoubliable et historique en ce qu'elle va apporter et surtout révéler le renouveau de notre Barreau.

A mes confrères du Gabon, plutôt des devoirs, parce que c'est à eux de l'organiser, de se mobiliser à partir de maintenant. Nous ne sommes pas nombreux, nous avons un barreau de 115 personnes et j'aurais besoin de toutes les énergies pour organiser cette CIB. Je sais pouvoir également compter sur vous, les confrères d'autres barreaux, qui m'ont dit être totalement volontaires à venir nous aider dans cette organisation qui va être dense parce qu'organiser une CIB ce n'est tout de même pas facile.

Merci pour votre disponibilité, j'espère que vous serez l'un de nos premiers partenaires dans cette organisation.

Lubin Ntoutoume

Avocat, Bâtonnier du Barreau du Gabon